

Améliorez votre performance RSE grâce au Rapport sur les Bénéfices Environnementaux (RBE)

Démontrez vos progrès en matière de RSE. Le Rapport sur les Bénéfices Environnementaux (RBE) tient compte des critères suivants :



1. Quantité de déchets réacheminés



4. Émissions de gaz à effet de serre évitées



2. Calcul des émissions de carbone de scope trois



5. Économies d'énergie



3. Métaux récupérés et détournés de la mise en décharge



6. Pourcentage de produits recommercialisés ou recyclés

En savoir plus sur le rapport RBE

